



FSU-Sdu 94
Hôtel du Département
Immeuble « Expansion »
94054 CRETEIL Cedex
☎ 01 43 99 86 04 Fax 01 43 99 86 05
✉ sdu@cg94.fr

REFORME TERRITORIALE, SUPPRESSION DES CONSEILS GENERAUX : NOTRE PRIORITE DEFENDRE LES SERVICES PUBLICS ET LEURS AGENTS !

En annonçant la disparition prochaine des Conseils Généraux, François Hollande déclare aujourd'hui le contraire de ce qu'il dénonçait lors de son arrivée à l'Elysée. Il reprend les mêmes arguments que ceux qu'utilisait Nicolas Sarkozy, en s'alignant sur les directives de "réduction des dépenses publiques" prônées par l'Union européenne.

Après le "moins d'Etat", c'est maintenant le "moins de services publics territoriaux" qui devient l'alibi d'une réduction drastique des dépenses publiques, sans mesurer l'impact catastrophique que de telles mesures ne manqueront pas d'avoir sur les citoyens, et notamment sur les populations les plus fragiles, déjà lourdement frappées par la crise.

Depuis 1984, acte I, et 2005, acte II de la décentralisation, ce sont bien les Départements qui ont assuré l'essentiel des missions sociales dont s'était délesté l'Etat, avec des personnels en contact direct avec la population. Ceci a permis d'assurer un rôle d'amortisseur social en préservant une égalité et une équité de traitement pour l'accès de chacun aux prestations élémentaires et aux missions de protection (Aide Sociale à l'Enfance, Protection Maternelle et Infantile, Prestation liées au Handicap, Fonds de Solidarité pour le Logement, Allocation pour les Personnes Agées, Revenu de Solidarité Active...)

Sans tirer aucun bilan de l'activité exercée, le gouvernement recherche uniquement des économies financières, sans se soucier de la dégradation sociale qu'entraînerait inéluctablement la disparition de telles missions essentielles à la solidarité et à l'égalité des droits sur tous les territoires.

La seule question qui doit être posée est bien celle du bilan et donc du devenir de toutes leurs missions et des personnels qui les assurent ! Il s'agit aussi, de la pérennisation des actions permises aujourd'hui par l'existence de la clause de compétence générale, contribuant à la cohésion sociale dont les agents et services seront les 1^{er} touchés. **Au Conseil général, ces actions volontaires** concernent des domaines aussi divers que la culture, la jeunesse, la santé, le logement, l'aide à l'emploi, l'eau, dont le Festival de l'Oh et l'environnement, le sport, le patrimoine, les Villages Vacances, les parcs et jardins, les crèches,...avec plusieurs milliers d'agents !

Depuis 30 ans, l'Etat ne cesse de baisser les dotations et des compensations financières dues aux Collectivités Territoriales. Ses propres missions sont en recul alors que les besoins augmentent (logement d'urgence, petite enfance, politiques de prévention sanitaire...) . Les politiques d'austérité se traduisent par des restrictions de moyens dans les services départementaux. Elles génèrent aussi l'accentuation de la dégradation des conditions de travail. Leurs personnels font cependant face pour maintenir au mieux des missions de qualité aux usagers.

A ce jour, il n'existe ni bilan des actes de décentralisation qui démontrerait que l'action des Départements serait inefficace. La population a été privée d'un débat démocratique permettant de s'emparer de ces questions qui le concernent au premier chef. Par ailleurs, aucun chiffrage n'a été effectué des économies supposées qui découleraient de la disparition des Départements.

Si des réformes s'imposent, elles doivent avant tout porter sur la fiscalité aujourd'hui très injuste. Une réforme fiscale qui répartisse équitablement les richesses, corrige les inégalités territoriales et sociales de plus en plus profondes. Elles doivent rapprocher les citoyens des services publics et des élus. Elles doivent permettre aux populations de se mêler de ce qui les concerne : la conduite et la qualité des services qu'ils sont en droit d'attendre.

La FSU-Sdu 94 défendra avec détermination et à tous les niveaux le devenir des missions essentielles exercées par les services départementaux ainsi que les agents territoriaux qui les assurent au quotidien avec efficacité.

Ce mardi 27 mai le Président du Conseil général organise une rencontre avec les agents du Conseil général, portant sur « l'avenir du service public départemental et de ses agents ». Face à l'accélération du calendrier Gouvernemental sur ce projet de réforme, renforçant les inquiétudes déjà présentes sur les services, la FSU s'associera au personnel et sera présente lors de ce débat.